



CODE DE LA ROUTE ET SECURITE ROUTIERE : Epreuve Théorique Générale (ETG)

Réf de l'action : ECF T010 indice 05

OBJECTIFS

Permettre aux candidats des différentes catégories de permis de conduire, d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule en sécurité.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Tout candidat à un permis de conduire, pour lequel l'obtention de l'Epreuve Théorique Générale (E.T.G.) est obligatoire.
- Etre apte médicalement par rapport au permis de conduire concerné.
- Maîtriser la langue Française.
- Etre titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de deuxième niveau ou de l'attestation de sécurité routière

AVERTISSEMENT : Cette formation est nécessaire seulement si vous passez votre permis de conduire pour la première fois ou si vous avez obtenu votre permis de conduire il y a plus de 5 ans.

Dans les autres cas, la formation pratique suffit.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Titre professionnel «Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière» ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Cours collectifs en salle encadrés par un enseignant abordant plusieurs thématiques programmées (alcool et stupéfiants, vitesse, défaut de port de ceinture de sécurité, distracteurs...),
- Séances de préparation à l'examen adaptée au niveau et au rythme de l'élève, dans des locaux de l'école de conduite (support médiat tel que DVD) ou avec des outils pour réviser en ligne (Web Formation, sur pc, smartphone et tablette).
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Tests de contrôle de niveau.
- Livret pédagogique

PROGRAMME

- La circulation routière (Signalisation, la vitesse...)
- Le conducteur (être en état de conduire...)
- La route (conduire dans des conditions difficile, sur autoroute...)
- Les autres usagers de la route
- Les notions diverses (permis à points, infractions,...)
- Les premiers secours
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer...)
- La mécanique et les équipements
- La sécurité du passager et du véhicule
- L'environnement (choisir son véhicule, être éco-conducteur...)

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation séquentielle
- Epreuve théorique générale (ETG) réalisée par la Poste ou SGS selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISEE

Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire.

EFFECTIFS :

HORAIRES :

DUREE :

Paraphe OF

Paraphe commanditaire